



COMMUNE DE FAUGÈRES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES AVANT-MONTS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n° 3 : Règlement

Pièce 3.2 : Liste des emplacements réservés

Pièce non modifiée par la modification du PLU

Ce document est issu de la révision du POS en vue de sa transformation en PLU et a été réalisé par l'agence Atelier Jean-Pierre SILVENT



Crédit photo : Urban Projects

Modification n° 1 approuvée par DCC du
Modification n° 1 prescrite par arrêté du maire du
14 juin 2016

Révision du POS visant sa transformation en PLU
approuvée par DCM le 23 juin 2011

URBAN PROJECTS
Urbanisme Programmation urbaine

URBAN PROJECTS
58, avenue Georges Clemenceau
34 000 Montpellier
contact@urbanprojects.fr

**PLAN LOCAL URBANISME DE FAUGERES
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

N° des Opérations	Désignation des opérations	Superficies approximatives des emplacements réservés (m ²).	Collectivité bénéficiaire de l'opération
1	Réservation pour point de retournement – voie à sens unique Chemin des trois tours et Chemin de Lauriolle.	410 m ²	Commune
2	Espace de croisement chemin des trois tours	83 m ²	Commune
3	Elargissement du chemin de service pour la création d'un point de retournement puis d'une voirie d'accès (opération d'aménagement). Emprise : 7 mètres	308 m ²	Commune
4	Elargissement du chemin d'accès à la place Emile Ségui. Emprise 5 mètres.	50 m ²	Commune
5	Elargissement de la voie du Chemin des Vignes. Emprise : 6 mètres.	127 m ²	Commune
6	Sécurisation du carrefour situé entre la RD13 et le chemin de Faugères à Pézenas.	120 m ²	Commune
7	Elargissement de la RD 13 à 8 mètres d'emprise	178 m ²	Département
8	Elargissement du Chemin du Puits et Chemin de Faugères à Pézenas. Emprise : 8 mètres	772 m ²	Commune
9	Aménagement de carrefour entre le Chemin du Cimetière et la Route de Pézenas. Elargissement du Chemin du Cimetière à 8 mètres d'emprise.	564 m ²	Commune
10	Réservation pour la création d'un bassin d'eau potable	1001 m ²	Commune
11	Réservation pour l'acquisition de l'emprise du Monument aux Morts.	113 m ²	Commune
12	Elargissement de la Place Maurice Sardinoux.	448 m ²	Commune
13	Elargissement du Chemin Départemental n°146 ^{E8} . Emprise : 8 mètres.	1295 m ²	Département
14	Elargissement du Chemin rural n°2 Combe-Roubière. Emprise : 7 mètres	607 m ²	Commune
15	Aménagement de la RD909A.	environ 40 000 m ²	Département
16	Élargissement plus création de point de retournement et de croisement pour amélioration de la desserte par le chemin de service Emprise 6 m.		Commune

PLAN LOCAL D'URBANISME



Modification n°1 approuvée par DCC du
Modification n°1 prescrite par arrêté du maire du 14 juin 2016
Révision du POS visant sa transformation en PLU approuvée par DCM
du 23 juin 2011